# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 AOUT 1878. | 51me Année


DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI 30 AOUT 1878.

## Une résurrection audacieuse.

Toutes les fois qu'il est question de M. J. Madison Wells, on peut être sûr qu'il sera question aussi de quelque nouveau trait d'audace extraordinaire de sa part. Après le rôle infiniment trop bruyant qu'il a joué dans les saturnales républicaines qui, dans un laps de douze ans, ont presque anéanti le sentiment de la morale publique en cet Etat; après tous les escamotages d'élection qui ont eu lieu et où M. Wells a été le principal acteur, et après tous les scandales qui ont éclaté au grand jour devant plusieurs comités d'enquête où les révélations de fraude, de déloyauté et de supercherie ont été faites par maints témoins qui n'étaient plus soutenus par l'espoir de récompenses mesurées à leur servilisme, ou qui n'en avaient pas retiré le prix convenu, se serait-on imaginé que M. Wells, ne s'estimerait pas fort heureux d'avoir conservé à la Douane une place que décemment il ne pouvait plus occuper et d'où un président des Etats-Unis eût dû le faire sortir, ce qu'il eût certainement fait, si ce président lui-même n'eût été le résultat final des fraudes de ce Bureau des retours que présidait M. Wells et dont il était l'inspirateur, le dictateur, l'âme.

M. Wells, au lieu de se borner modestement et prudemment aux devoirs d'une place qui n'en impose pas beaucoup, bien qu'elle soit grassement rétribuée, reparait aujourd'hui sur l'horizon politique et aspire à une position plus élevée que toutes celles qu'il a occupées jusqu'ici. M. Wells aspire à représenter le Quatrième District de la Louisiane au Congrès et brigue en ce moment les votes républicains de ce District, tout comme si ses précédents lui eussent donné des titres à la confiance du peuple et qu'il y eut droit.

Cette réapparition sur le théâtre électoral est déjà d'une audace peu commune, mais ce qui est plus audacieux encore, c'est la raison sur laquelle il appuye ses prétentions. M. Wells dit que les représentants démocrates de la Louisiane se sont trouvés entièrement impuissants dans l'accomplissement de leur mission, en tout ce qui concernait l'intérêt le plus vital de la Louisiane. Ils n'ont pu obtenir du Congrès ni un système protecteur de levées pour sauver de l'inondation les terres d'alluvion dans la vallée du Mississipi, ni une loi d'allocation pour continuer et achever le chemin du Pacifique par le Sud. M. Wells n'ose pas dire que c'est la faute de nos représentants, parce qu'il a compris qu'on n'y croirait pas, mais il l'attribue au parti démocrate tout entier dont les principes ont été de tout temps opposés aux allocations dites nationales.

Il est très certain que ces principes démocratiques ne favorisent pas la fraude et que si les démocrates n'eussent pas été écartés aussi longtemps des affaires générales de la fédération, le chemin de fer du Pacifique par le Nord n'eut pas été construit ainsi; mais on n'eut pas eu non plus à déplorer les scandales gigantesques du crédit mobilier, scandales où l'on a vu sombrer les consciences congressionnelles au point de faire dire que le pays tout entier était moralement gangrené. N'eut-il pas mieux valu retarder de quelques années l'accomplissement de ce chemin du Nord que d'en hâter l'exécution par des moyens indignes, au prix de l'honneur national?

On ne peut s'étonner de la réaction qui s'est opérée en matière de travaux publics. On redoute naturellement les mêmes fraudes, les mêmes caleries et les mêmes spéculations. Le parti démocrate s'en méfie fortement, et il trouvé que le meilleur moyen de s'en préserver à l'avenir, est de procéder lentement dans la voie de ces améliorations qui ne peuvent se réaliser qu'aux dépens du domaine fédéral. Mais nous n'avons pas vu que ce même parti démocrate fut systématiquement opposé, à ce que réclame le Sud, dans la proportion des avantages qui ont été concédés au Nord. Au contraire, il a paru admettre que les concessions demandées étaient justes, et c'est là le sentiment le plus accentué du parti démocrate. Seulement quelques membres du parti sont plus inflexibles et tiennent encore au respect entier des principes d'après lesquels autrefois fut gouvernée avec tant d'éclat et de bonheur l'économie politique des Etats-Unis.

Ces principes sont toujours bons, et nous sommes loin de condamner les membres du Congrès qui veulent les conserver religieusement. Mais ici, il y a une question de justice et les principes doivent s'éclipser temporairement. Le Sud pendant quatorze ans a été victime de la législation du Congrès et on lui doit réparation pour les levées du Mississipi, détruites par les fédéraux, et pour le chemin du Pacifique auquel rien encore n'a été alloué quand tous les trésors de la nation ont été pillés au profit du chemin de fer du Nord. Tout le Congrès, à peu près, parait partager cette manière de voir, et nous sommes, pour notre compte, parfaitement convaincu que réparation sera faite. Notre conviction se fortifie par le renvoi au Congrès des mêmes hommes qui nous y ont représentés avec tant de zèle et de fidélité pendant la session dernière. Ces membres seront certainement plus à même de nous servir avec fruit que des hommes nouveaux qui seraient à faire un apprentissage parlementaire aussi difficile que celui du Congrès.

En tout cas, ils nous y représenteront avec plus d'honneur et de talent que M. Wells qui n'a jamais eu d'éloquence ou de chaleur oratoire que pour défendre les actes de fraude du Bureau des Retours, c'est-à-dire son œuvre propre et personnelle. Il le sait bien, mais avec l'audace qui le caractérise, il soutient qu'il y a plus à gagner avec la politique républicaine libérale qu'avec la politique démocratique. M. Wells voudrait-il bien nous dire ce que cette politique républicaine libérale nous a valu? Nous cherchons et nous ne trouvons que des désastres sous le rapport matériel, et que des humiliations sous le rapport moral.

Du reste, M. Wells promet en vain son appui congressionnel aux votants du Quatrième District; il ne sera pas élu, et le fut-il, ce succès républicain ne pourrait changer le caractère du prochain Congrès qui dans ses deux branches sera fortement démocratique. Qu'est-ce que M. Wells pourrait faire là? De véritable talent, il en a peu; de considération publique, on ne pense pas qu'il puisse jamais en acquérir beaucoup; d'amis, il ne pourrait en trouver que parmi les républicains visiteurs qui assistaient aux opérations du Bureau des Retours et qui les approuvèrent, ou parmi les conseillers intimes de M. Hayes, qui lui ont inspiré la malheureuse idée de faire germer dans la tête de M. Wells l'ambition de représenter la Louisiane au Congrès. Ce serait là un pauvre appui, et M. Wells, à supposer qu'il put être élu, ferait bien de renoncer à cette vaine et de rester modestement ici dans la place qu'il a conservée non grâce à Dieu, mais grâce au Diable.

Nous espérons que le règne du Diable, en politique du moins, est passé pour [illegible]

longtemps, et que M. Wells n'aura pas à l'exploiter de nouveau, dans son intérêt particulier coloré par une ombre d'intérêt public. Nous ne sommes pas de ceux qui dédaignent les avantages qui peuvent être obtenus par de certaines individualités quand même ces individualités ne jouissent pas de la sympathie publique, mais nous avouons que nous serions peu flattés du bien qui résulterait pour l'Etat de l'élection de M. Wells au Congrès; nous regarderions ce bien, quelque grand qu'il pût être, comme mal acquis et nous aimerions mieux nous en passer. Nous n'attaquons pas ici la probité personnelle du candidat dont le caractère particulier n'est pas du domaine de la presse, mais nous basons notre opinion à son égard sur des antécédents politiques trop connus et trop bien constatés, pour qu'ils puissent désormais échapper à la publicité.

TAPAGE NOCTURNE.—Nous avons reçu hier une lettre dans laquelle on nous dénonce un club qui ne serait autre chose qu'un tripot de bas étage où l'on fait chaque nuit un tapage assez bruyant pour empêcher les voisins de dormir. Ce club est dans une partie centrale du second district. La lettre est très sévère à l'égard de la police, et nous donne quelques détails qui ne manquent pas de piquant, mais comme elle n'est pas signée et que nous ignorons en conséquence, par qui elle a été écrite, nous devons nous abstenir d'en publier le contenu.

### L'UNION FRANCAISE.

### Appel du Comité de Secours.

L'épidémie nous enveloppe de tous côtés; elle s'étend maintenant à toutes les parties de la ville et à tous les éléments de la population. Le nombre des malades, surtout parmi les classes pauvres, a pris des proportions considérables, et la misère vient s'ajouter à la maladie. Il est utile, il est nécessaire de multiplier les moyens de venir en aide à ceux qui souffrent et qui manquent de soins; il est également urgent de secourir leurs familles nécessiteuses.

Le Comité de l'Union Française a pour mission d'organiser des secours en faveur des indigents français atteints par l'épidémie, et de joindre ainsi ses efforts à ceux de cette admirable Association Howard et des autres institutions charitables.

Pour le seconder dans sa tâche, il fait appel aux médecins, aux pharmaciens et à toutes les personnes qui voudraient concourir, à un titre quelconque, à l'œuvre qu'il entreprend.

Il fait également appel aux sociétés françaises des autres villes et à tous les Français des Etats-Unis, espérant que ce cri de détresse, au milieu de la calamité qui nous frappe, ne restera pas sans écho.

Pour le comité,

F. TUJAGUE,
Secrétaire-Trésorier.

☞ Mr Léon Bellaguet, gérant par intérim le consulat de France à la Nouvelle-Orléans, attend la réponse au télégramme suivant qu'il a adressé à Mr Outrey, ministre de France, à Washington:

L'Union Française a organisé un comité de secours. Ayant déjà remis cent piastres à l'Association Howard, je ne puis faire davantage. La Légation voudrait-elle ouvrir des listes de souscriptions.

LÉON BELLAGUET.

### L'UNION FRANCAISE.

En présence de l'épidémie qui règne parmi nous et des nombreuses et profondes misères qu'elle fait naître, l'Union Française a résolu de former un comité de secours dans le but:

1° De venir en aide, par des soins et autrement, aux Français nécessiteux, frappés par l'épidémie et n'appartenant à aucune société de secours;

2° De soulager, dans la mesure de ses ressources, les infortunes créées, dans les familles indigentes de nos compatriotes, par la mort de leurs soutiens.

Dans ce but, le comité est autorisé à recevoir des souscriptions et à faire appel à tous ceux qui désireraient concourir, par leurs services personnels ou des contributions d'argent, au soulagement de ces misères.

Sont nommés membres du comité, avec pouvoir de recueillir des souscriptions:

Président Honoraire,
M. LÉON BELLAGUET,
Gérant du Consulat de France.

Président, M. EDGARD LARUE, Président de l'Union Française, No 8 Gallier's Court.

Sect.-Correspondant et Trésorier. M. F. TUJAGUE, 11 rue de Chartres.

M. F. JAUFROID, Vice-Président de l'Union Française, No. 22 rue de Chartres.

M. A. WALZ, Vice-Président de l'Union Française, No 26 rue Conti.

M. A. GUILLEMET, Sect. de la Chambre Syndicale Consultative du Commerce Français, No. 57 rue Douane.

M. A. MAILHES, Vice-Président de la Société des Bouchers, coin des rues Poydras et Dryades.

M. P. ROQUES, Président de la Société des Garçons de Salle, coin Conti et Bourbon.

M. A. DOUSSAN, 46 rue de Chartres.

M. E. ERHARD, Président de la Société Alsacienne et Lorraine, 46 Exchange-Alley.

M. J. ANGLADE, coin Conti et Bourbon.

M. G. E. MASTRAL, coin Conti et Passage de la Bourse.

M. M. LEBLOND, 101 rue Bourbon.

M. H. SALOMON, Secrétaire-Trésorier de l'Union Française, au siège de la société rue St-Louis.

INSTITUT ST-LOUIS.—La réouverture des classes qui avait été fixée au 2 septembre, dans cet établissement dirigé avec tant de succès par Mme H. Matthey, a dû être ajournée à cause de la maladie régnante, et n'aura lieu que le 16 septembre prochain.

—Rien de plus dangereux que de se mouiller les pieds; procurez-vous une bonne paire de CAOUTCHOUCS et ne vous arrivera pas. On les vend que 40 et 50 cents la paire à l'ETOILE ROUGE.

MALAKOFF BITTERS.—Ce cordial, est très agréable et savoureux. Il est composé d'ingrédients aromatiques qui lors qu'on en fait un usage modéré est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif, c'est un dépuratif excellent. Il combat la Dyspepsie et agit en même temps comme anti-biliaire. Ce breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants est spécialement destiné à l'usage des familles. Il se vend rue Conti 26, chez M. Alph Waltz qui en est le propriétaire.

LE CARDINAL FRANCHI.—On lit dans l'Italie:

La mort du cardinal Franchi a causé une très vive douleur au Pape qui avait une grande affection pour le secrétaire d'Etat.

Ils avaient entrepris ensemble une foule de réformes dans l'administration du Saint-Siége et jeté les bases d'une conciliation durable avec les cours étrangères qui depuis quelques années ont rompu leurs relations avec le Saint-Siége.

[illegible]

Le cardinal Franchi avait le talent de charmer. Un des personnages qui fut le plus séduit par les manières gracieuses et aimables du cardinal fut le sultan Abdul-Aziz. Le cardinal aimait à raconter que lors de sa mission en Turquie, Abdul-Aziz lui donna des preuves éclatantes de la vive sympathie qu'il avait en lui inspirer.

A Péra, le cortège du sultan rencontra deux fois l'envoyé extraordinaire de Pie IX. Chaque fois, le sultan fit arrêter son cortège et envoya un de ses aides de camp auprès du cardinal pour le complimenter et demander de ses nouvelles.

Cette marque d'estime et de déférence donnée par le souverain à un représentant étranger était chose inouie à Constantinople.

Un autre personnage qui [illegible] beaucoup d'affection pour le défunt cardinal fut [illegible] d'Autriche qui [illegible] vivement auprès de Pie IX pour qu'il envoyât [illegible] Franchi comme nonce [illegible] que à [illegible]

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 août.—Temps couvert, pluies partielles, vents variables température stationnaire ou plus élevée.

Température du 29 août 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

| | Fahrenhait. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 78 | 26 |
| Midi | 70 | 21 |
| 3 P. M. | 82 | 28 |
| 6 P. M. | 77 | 25 |

RAPPORT [illegible].—D'après le rapport officiel du bureau de santé, il est mort 49 personnes hier, y a eu 140 nouveaux cas, dans les limites de la Nile-Orléans, dans les vingt-quatre heures expirées hier à midi.

Le total des cas est de 2708 et celui des décès de 806, depuis le commencement du fléau.

[illegible] des Morts.

Lyman Lathrop, Indiana, 23 ans, 110 rue Mandeville.

Albert Scherff, 7 ans et 6 mois, Carrollton.

Henry Leopold Loeb, Nile-Orléans, 4 ans 8 mois et 15 jours, 162 rue Félicité.

Delia Hughes, Nile-Orléans, 6 ans et 9 mois, 17 Religious.

John Tredger, Nile-Orléans, 4 ans et 8 mois, coin Frere et Première.

Marie Antonie, Italie, 3 ans et 2 mois, 82 Remparts, côté sud.

Ashton Taylor, Nile-Orléans, 3 ans et 4 mois, 52 1/2 Erato.

Ross Wolcott, Mississippi, 30 ans, 172 Girod.

Charles Bibren, New York, 38 ans, 110 Baronne.

Mary Moore, Nile-Orléans, 2 ans et 2 mois, 10 Constance.

Mme Bernard Doseys, France, 82 ans, 520 Camp.

Henry W. Darr, Texas, 22 ans. Hôtel Dieu.

M. Hagaman, Finland, 22 ans, Hôtel Dieu.

Eleanore Wagner, Nile-Orléans, 11 ans, coin Chartres et Paix.

Elizabeth McCabe, Nile-Orléans, 18 mois, 105 Magnolia.

Daniel Ambres, [illegible], Nile-Orléans, 2 ans et 11 mois, 75 St-Thomas.

Maggie Miller, [illegible], Nile-Orléans, 11 ans, 438 Baronne.

Sydney Obrey, Nile-Orléans, 14 ans, 55 St-Charles.

Fanny M. Henry, Nile-Orléans, 2 ans et 5 mois, Thalia.

Salvador Camella, Italie, 17 ans, St-Philippe, entre Chartres et Decatur.

Michael Maloney, Nile-Orléans, 8 ans, 209 Magasine.

Diddenka Bugge, Ill., 8 ans et 2 mois, 58 Prieur, côté sud.

Blanche Herbelin, France, 31 ans, 14 Liberty.

Sarah Ann Murphy, Nile-Orléans, 190 Conti.

Joseph Ackermann, Allemagne, 36 ans, 323 Julia.

Grace Griffith, Iowa, 17 ans, 171 St-Joseph.

Annie Harris, Ecosse, 30 ans, 63 Race.

Thomas H. Stewart, Missouri, 35 ans, 166 St-Joseph.

Mary C. Margue, France, 38 ans, 44 St-Philippe.

Lizzie McQuaid, Nile-Orléans, 9 ans, 53 Palmyre.

Antonio Archibell, 54 ans, 117 Perdido.

Mme Cordes, 129 Franklin, côté sud.

Annie Forrest, Angleterre, 34 Annonciation.

Wm. Comfort, Nile-Orléans, 4 ans et 3 mois, 195 Tchoupitoulas.

Oscar Johnson, [illegible], Nile-Orléans, 2 ans, Foucher, près Delord.

Thomas Robinson, Nile-Orléans, 7 ans et demi, 119 St-Joseph.

Eva Dicks, Louisiane, 1 ans et demi, Toledano, entre Baronne et Dryades.

Annie Plattsmier, Nile-Orléans, 7 ans et 2 mois, 457 1/2 Joséphine.

Chester Richards, Angleterre, 32 ans, Hôtel Dieu.

*Morts à l'Hôpital de Charité.*

Adolph Saver, 32 ans.
Louis T. Hess, 45 ans.
Ernest Fischer, 30 ans.
James Foran, 31 ans.
Rosa Bertuilie, 35 ans.
Dominick Fort, 45 ans.
Anthony Lambert, 30 ans.
Mary Demartin, 23 ans.
Alexander Elder, 50 ans.
Otto Siegel, 27 ans.

—Trente-six décès ont été déclarés au bureau de santé, hier, de midi à quatre heures.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité:

Mary Demartin, 23 ans Italie; 62 rue Dryades; six ans en ville; célibataire.

Mary Lambert, 8 ans, Nouvelle-Orléans; malade deux jours.

Otto Siegel, 27 ans, commis; Autriche, 22 rue Conti; venu de New York, 3 mois en ville; malade deux jours.

John Peterson, 41 ans, journalier; Norvége; 401 rue Victoire; venu d'Aspinwall; 6 ans en ville; malade 4 jours.

Granger Hughes, 30 ans, machiniste; 152 rue Tchoupitoulas; Angleterre; venu de l'Indiana; 3 semaines en ville; malade une demi journée.

Jean Catala, 56 ans, fermier, France; 14 rue St. Philippe; venu de New York; 3 mois en ville; malade 7 jours.

Joseph Trappin, 19 ans, Italie; 21 rue Madison; 2 ans en ville; célibataire; malade 1 jour.

Gustave Herr, 19 ans, cuisinier, Louisiane; venu des Opelousas; 7 ans en ville.

Harry Morton, 20 ans, imprimeur, New York; coin Claiborne et Commune; malade 4 heures.

Lawrence Lacy, 29 ans, forgeron, Irlande; venu de Donaldsonville; sans domicile.

William E. Taylor, 5 ans, Caroline du Nord; sans domicile, venu de Thibodeaux.

*Renvoyés guéris.*

Henry Fox, 35 ans, admis le 13 août 1878.

Anna Lewis, 29 ans, admise le 20 juillet.

Nicholas Pfester, 46 ans, admis le 27 août.

Jean Bartel, 23 ans, admis le 9 août.

Michael Oakley, 30 ans, admis 6 août.

Bureau de Santé.—Le bureau de santé a siégé hier soir. Les Drs Choppin, Loeber, Albrecht, Taney et M. Nott étaient présents. Le Dr Choppin occupait le fauteuil.

Le secrétaire a lu le rapport du chirurgien général de l'hôpital de marine des Etats-Unis, à Washington—rapport qui est daté du 24 août. Il est mort 90 personnes de la fièvre jaune et 6 de la petite vérole, à la Havane, dans la semaine expirée le 17 août—Le fléau a diminué à Matanzas, et il ne sévit pas à Sagua la Grande, Cuba.—Il est mort 83 personnes du choléra et 15 de la petite vérole, à Bombay, dans la semaine expirée le 9 juillet; 19 du choléra et 36 de la petite vérole, à Calcutta, dans la semaine expirée le 22 juillet.

En entendant la partie du rapport disant qu'il est annoncé officiellement que le cas déclaré le 16 août, comme un cas de fièvre jaune, à Mobile, n'était pas un cas du fléau, et que les dépêches du 23 constatent un état sanitaire satisfaisant — le Dr Choppin s'est écrié que la fièvre jaune ne sévirait pas aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans si le steamer *Emily B. Souder* n'était pas entré dans notre port; que le fléau ne pénètre pas dans une ville qui établit et maintient une quarantaine rigoureuse; qu'il faudrait imposer aux steamers et aux navires une quarantaine de dix à quinze jours.

M. Nott a présenté la résolution suivante, qui a été adoptée: "Il est résolu que le bureau a appris avec un profond regret la mort du major J. E. Austin, un des avocats du bureau; que le défunt était l'ami de presque tous les membres de ce corps et leur était cher à cause de son habileté et de son zèle d'avocat, de son caractère aimable et de ses manières distinguées, de ses grandes qualités de citoyen, de sa bravoure de soldat quand il servait la cause qu'il chérissait; que nous offrons, à sa famille l'expression de nos vives sympathies, que nous l'offrons à son père, le Dr W. G. Austin, membre honoré du bureau de santé; que le secrétaire devra leur transmettre une copie de ces résolutions."

Une résolution de M. Nott demandant au gouverneur de lever la quarantaine en tant qu'il s'agit de la station de l'Atchafalaya et de celle des Rigolets, a été adoptée à l'unanimité des voix.

Le secrétaire a lu une lettre de M. Thomas C. Anderson, député spécial du collecteur, relativement à un différend survenu entre un inspecteur de la douane et

un représentant du bureau de santé, à la station du Mississipi; M. Anderson dit que les autorités de la douane désirent sincèrement coopérer avec le bureau, mais que le représentant de celui-ci doit se rappeler qu'un inspecteur fédéral a des droits qu'il convient de respecter.—Le Dr Choppin a fait observer que le gouvernement des Etats Unis reconnait la suprématie des bureaux de santé en matière qui sont de leur ressort.

La nécessité d'obtenir, des médecins, en vue des statistiques, un relevé exact des cas de fièvre jaune pour lesquels ils sont appelés, a donné hier à de longues discussions. Le Dr Choppin a dit que l'autorité du bureau devrait être respectée. Une résolution du Dr Albrecht chargeant le président du bureau d'exécuter l'ordonnance qui a trait à la question et exige un rapport de chaque médecin, a été adoptée à l'unanimité des voix.

Le Dr Choppin a appelé le Dr Loeber au fauteuil, et, s'adressant à ses collègues, a dit qu'il était persuadé que la fièvre jaune avait été introduite à la Nile-Orléans par le steamer *Emily B. Souder*, qui arriva à la quarantaine le 23 mai, deux jours après le steamer *Borrussia*; celui-ci était arrivé de la Havane et avait à bord 5 malades de la fièvre jaune, lesquels avaient été transportés à l'hôpital de la quarantaine. Le capitaine de l'*Emily B. Souder* obtint la permission de venir en ville après que le steamer eut été désinfecté, que les Drs Carrington et Patton eurent examiné l'équipage, qu'ils eurent acquis la certitude que le seul malade du bord, M. Clark, *purser*, souffrait d'une névralgie auquel il déclara être sujet. M. Clark, à l'arrivée du steamer au quai, se fit transporter à la chambre qu'il occupait habituellement—dans une maison de la rue Claiborne, entre les rues Bienville et Conti; il avait une forte fièvre et mourut peu après. Le second du steamer, M. Elliott, se sentant malade, se fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où il mourut le 29 mai. Le Dr Choppin examina le cadavre et n'eut aucun doute sur la cause de la mort: c'était bien un cas de fièvre jaune. Le second cas—du moins celui qui présentait tous les caractères du fléau—ne fut constaté que dans la première semaine de juillet.—Le Dr Choppin a exprimé l'opinion que la fièvre jaune est exotique, importée, que le cours n'en saurait être empêché, que l'efficacité des divers traitements est douteuse, et qu'il est du devoir des membres de la Faculté de sortir de la routine ordinaire, de faire des expériences, pourvu que celles-ci reposent sur le bon sens. En parlant du nouveau traitement auquel il vient d'avoir recours à l'hôpital de charité—le traitement par l'eau glacée—le docteur a dit que l'emploi en serait bienfaisant dans la première période, [illegible] que la maladie suit fait de trop grands progrès.

Le bureau, après une séance de deux heures et demie, s'est ajourné à jeudi prochain.

Paragraphes.—Les membres des sociétés de bienfaisance ont les yeux sur les personnes qui sollicitent des secours sans y avoir été autorisées.

—Si, disait-on, hier, au célèbre coin où se débite tant de nouvelles, où les amateurs de commentaires de toute guerre peuvent s'en donner à cœur joie—si le gardien de nos greenbacks et de nos pièces d'or, M. John Sherman, ne se trompe pas ou ne nous trompe pas, nous ne tarderons pas à goûter un bonheur commercial qui nous fera oublier les désastres des huit dernières années.

—Les reporters n'ont pas pu assister à la séance du comité démocrate de paroisse. Y a-t-il été question de l'enregistrement?

—A propos d'enregistrement, quelle est la partie de la population qui s'endort?

—Vous n'avez pas réparé le pont de l'encoignure Franklin et Joséphine.

—Et ceux de la rue Claiborne?

—Le bruit court que la fièvre jaune s'est déclarée à Hahnville, paroisse St-Charles.

—Nous sommes heureux d'apprendre le fléau n'a pas atteint les équipages des navires mouillés dans le port.

—On se plaint du tapage que fait un groupe de blancs et de noirs qui se rencontrent dans une maison de la rue Jeanne, entre les rues Commune et Gravier.

—M. J. Madison Wells annonce aux électeurs du quatrième district qu'il désire les représenter au congrès. Il est candidat indépendant.

—Décidez-vous donc, messieurs les admirateurs du deuxième district; est-ce M. Sheldon ou M. Cullom que vous tenez à envoyer à Washington?

—On sait que les autorités ont cru devoir faire barricader la rue Euterpe, entre St-Charles et Carondelet, et une partie de cette dernière rue, à cause du grand nombre de malades qui s'y trouvent et du bruit si nuisible qu'y font les véhicules; un laitier a tenté de renverser les obstacles qui s'opposaient à son passage et insulté un monsieur qui lui demandait de s'en éloigner. Aux remontrances ont succédé d'autres injures, et le monsieur a terrassé l'ennemi des barricades; celui-ci n'a fait qu'un bond de la rue à sa voiture, et en est descendu armé de son fouet; au moment où il se disposait à en faire usage, le monsieur a tiré de sa poche un pistolet et fait feu, plusieurs fois, sur le laitier, mais sans l'atteindre. L'ennemi des obstacles s'est élancé une seconde fois dans son véhicule, et le cheval l'a emporté avec la rapidité d'un animal intelligent qui comprenait bien le danger auquel son maître s'était exposé. Excellent coursier. Où était la police? [illegible]

—Le collecteur Smith a expédié, pour Washington, la lettre qu'il a reçue de M. Francis Kain, capitaine de la goëlette américaine *Sunbeam*. On se souvient sans doute que le capitaine se plaint d'outrages que lui a fait subir une bande d'insurgés de Costa Rica, le 2 janvier, dans le port de Limon.

—M. D. M. Hollingsworth demande une suspension de l'opinion publique sur la puissance et l'efficacité de la pompe qu'il a imaginée pour faire passer de l'eau du fleuve dans les ruisseaux de la ville. Il a l'intention de faire examiner la machine par une commission d'ingénieurs qui feront un rapport dans quelques jours.

—Les réparations des édifices destinés aux écoles publiques se continuent malgré l'épidémie.

—Les Anglais qui résident à la Nile-Orléans vont former une société de bienfaisance.

—Il se plaidera, le 3 du mois prochain, devant le juge Tissot, une cause qui se rattache à la diminution de l'assessement d'une propriété. Un membre du board ayant refusé d'acquiescer à la demande du propriétaire, celui-ci s'est adressé au magistrat, en vertu de la loi.

—Il y avait foule, hier matin, en face des bureaux de M. Landry, préposé à l'enregistrement des électeurs.

—Le Dr Taylor, secrétaire et caissier du bureau de santé, avait, hier, une besogne accablante—ce qui ne l'a pas empêché de recevoir les représentants de la Presse et de répondre à leurs questions avec sa patience et sa courtoisie habituelles. Les reporters craignent souvent d'interrompre son travail ou de lui prendre une partie de son temps, mais ayant à remplir la mission qui leur est confiée et désirant la remplir consciencieusement, ils sont forcés de compter sur l'inaltérable bienveillance de leur ami. *Many thanks, Doctor.*

—Aidons-nous en ces jours d'inexprimables angoisses et de misère profonde. Saluons, quand ils passent, les nobles jeunes gens et les héroïques vieillards qui courent du chevet du malade à la cabane du pauvre qui se meurt de faim.

La pluie abondante d'hier après-midi a si bien nettoyé nos rues qu'un étranger qui les eût vues, un instant après l'ondée, n'aurait pas ajouté foi aux paroles du citoyen qui lui eût parlé de leur saleté habituelle.

—Un abonné nous écrit, au sujet de l'inscription des électeurs et du sommeil apparent des chefs démocrates: tranquillisez-vous, [illegible] la cuite, ils ne dorment que d'un œil.

—Nous avertissons les propriétaires de certaines fabriques et de certaines épiceries que leurs voisins se plaignent à nous d'odeurs insupportables. Un peu de prudence dans l'intérêt de la salubrité publique, un peu de bon vouloir en vue de relations amicales, et les choses n'en marcheront que mieux.

—Il est à craindre que la société chrétienne des jeunes gens ne soit bientôt à bout de ses ressources, tant on lui demande [illegible]

—M. Wharton, marshal des Etats-Unis, n'est pas revenu des bords du Golfe.

—Les bateaux à vapeur Cannon et Martha ont transporté gratuitement les gens malades et le fret de la société Howard.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. Onésime Martin, assesseur de la paroisse de Plaquemines, en remplacement de M. Aunano Lartigue, démissionnaire.—Greffiers d'enregistrement, en vertu de la clause 15, de la loi, 101 de la session de 1877: M. W. H. Haskill, pour la paroisse de Calcasieu; M. Joseph B. Adams pour la paroisse Winn; M. J. R. Verret pour la paroisse Terrebonne.—M. G. W. Kirk est nommé directeur des écoles publiques, de la paroisse Plaquemines, en remplacement de M. Henri Ferriet, décédé.

—Il s'exhale une odeur infecte d'un établissement de la rue du Canal, entre les rues Lopez et Rendon; c'est un dépôt de pots.

—Le travail de l'intersection des rues Bienville et Marais, est en mauvais état.

—Le recorder Smith a condamné à vingt piastres d'amende Gus Marall qui A. Baden accusait de lui avoir [illegible] services.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion au No 113 de la rue du Quartier; personne, heureusement, n'a été brulé.

—Mike Berlingham a légèrement blessé Pat. Ocala, d'un coup de pistolet, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'angle des rues Magnolia et Washington.

—La société Peabody de secours est complètement organisée. Nous remarquons, parmi les nombreux membres, celui d'un de nos principaux négociants, M. F. Dolhonde, dont l'amour pour le pauvre de la Nile-Orléans grandit à chaque malheur qui la frappe. En sa qualité de président, il vient d'adresser, aux bourses de commerce des villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, une dépêche qui les prie de nous envoyer toute espèce de provisions, le plus tôt possible.

—L'ouragan annoncé par le professeur Tice est en retard de quatre jours.

—Plus de banqueroutes après le 1er septembre; M. Sherman le proclame et la répète.

—Une grande quantité de cigares a été saisie sur le City of Mexico.

—Shreveport ne reçoit ni lettres, ni journaux, ni livres, ni documents quelconques des ports infectés. Une nouvelle dépêche en a prévenu notre maître de poste, hier

—W. M. Gleason a été arrêté au coin des rues Levée et Marigny, à la demande de sa femme, qui l'accuse d'avoir voulu la tuer.

—On a entendu tant détonations, dans la rue St-Philippe, entre les rues Claiborne et Derbigny, dans la nuit de mercredi à jeudi.

—Westley Fannin accuse Peter Conte de lui avoir pris cinq [illegible] de boucles d'oreilles. Conte a été d'être libre au coin des rues Douane et Bourbon.

—Les résidents de la rue Bourbon, entre Ursulines et St-Philippe, se plaignent avec amertume du tapage que fait tous les soirs un chien du voisinage. Ils répètent que les amateurs empoisonneurs de la municipalité n'aient pas détruit toute la race canine.

—Puisque nous sommes sur le chapitre des plaintes, faisons-nous l'écho des voisins de la rue [illegible] St. Pierre, son joueurs de tambour de [illegible] loin de [illegible] [illegible] Leurs imprécations vont jusqu'à insulter la [illegible] de leur [illegible].

Contrebandiers.—Le collector de la douane croit avoir mis fin aux opérations des contrebandiers et de leurs complices; il pense avoir déjoué, pour le moment, les plans qui, jusqu'à présent, avaient parfaitement réussi, mais il s'attend à ce que les contrebandiers soient renouvelés aussitôt que nous serons délivrés de la fièvre jaune; c'est pourquoi il est en correspondance avec M. John Sherman au sujet des mesures à prendre pour empêcher l'argent qui devrait tomber dans la caisse fédérale d'entrer dans les poches de particuliers peu soucieux du succès de leurs entreprises, des avantages et des jouissances à en retirer, que de l'état des finances et du paiement de la dette nationale.

Nous apprenons qu'un navire sera probablement mis à la disposition de M. Smith dès que les circonstances en rendront la présence nécessaire.

Le gouvernement sont persuadés que la contrebande se fera bientôt sur une bien petite échelle, qu'elle cessera peut-être d'exister, tant les risques seront grands.

### ASSOCIATION HOWARD.

Demandes de secours.

Les demandes pour médecins et secours aux malades de la fièvre doivent être adressées aux endroits et dessous:

Dans le District borné par l'Avenue Napoléon, la rue Peters, le fleuve et la rue Dryades—
A la pharmacie de G. W. MATTINOLY, coin Avenue Napoléon et Magasine.
A la charge de Columbus H. Allen.
Entre les Avenues Napoléon et Louisiane, le fleuve et la rue Dryades—
A la pharmacie du Dr W. W. BLACK, coin Magasin et Avenue Louisiane.
A la charge de Fred. N. Ogden.
Entre la rue St. Charles, le fleuve et les rues Tolédano et Première—
A la pharmacie du Dr GAUDET, coin Tchoupitoulas et Sixième.
A la pharmacie de MAINAIGRE, coin Washington et Magasine.
A la charge de S. B. Newman.
De la rue St. Charles à la cyprière, entre les rues Tolédano et Première—
A la pharmacie de A. GARBET, coin St Charles et Washington.
A la charge de F. R. Southmayd.
De la rue Première à Felicity Road, entre la rue St Charles et le fleuve—
A la pharmacie G. LEROY, coin des rues Joséphine et Tchoupitoulas;
A la pharmacie E. BRAND, coin des rues St. André et Magasine.
A la charge de Henry Thaler.
De la rue St-Charles à la cyprière, entre Félicité Road et Première—
A la pharmacie WM. GRANER, coin des Dryades et St. Andrè.
A la charge de Thomas Green.
De Félicité Road à la rue Terpsichore, entre la rue St. Charles et le fleuve—
A la pharmacie VOGEL & TUMA, coin des rues Magasine et Félicité Road;
A la PHARMACIE, coin des rues Tchoupitoulas et Thalia.
A la charge de Fred. N. Ogden. C. H. Allen et F. R. Southmayd.
De Félicité Road à la rue Julia, de la rue St. Charles à la cyprière—
A la PHARMACIE, coin des rues Clio et Dryades;
A la pharmacie CURTIU, coin des rues Carondelet et Delord.
A la charge de J. M. Vandegriff.
De Terpsichore à la rue Julia, et de la rue St. Charles au fleuve—
A la pharmacie de WM. C. HARRISON, coin des rues Magasine et Thalia.
A la pharmacie de TURNER, coin des rues Annonciation et Calliope.
A la charge de Fred. F. Ogden, C. H. Allen et F. R. Southmayd.
De Julia à Canal, entre Remparts et le fleuve.
A la pharmacie de FINLAY, coin Camp et Julie.
A la pharmacie coin Carondelet et Poydras.
A la charge de Geo. A. Pike.
Entre Julia et Canal, de Remparts à la cyprière—
A la pharmacie de J. B. LAVIGNE, coin Baronne et Poydras.
A la pharmacie de LUKE DUFFY, coin Magasine et Lafayette.
A la pharmacie de GEO. BAIRNSFATHERS, No 272 rue Commune.
A la pharmacie de M. FREUND, No 42 rue Franklin.
A la charge de A. J. Vandegriff.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Canal, le Lac et la rue Orléans.
A la pharmacie de ST-CYR FOURCADE, coin Remparts, côté nord, et Canal.
A la charge de Jules Ablige.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Esplanade, le Lac et la rue Orléans.
A la pharmacie de SCHMITT, coin Hôpital et Remparts.
A la charge de L. W. Baquié.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Esplanade, Levée et Orléans.
A la pharmacie de L. LLADO, rue de Chartres, en face la rue Madison.
A la charge du Dr J. H. Pike.
District borné par Remparts, côté nord, Levée, Orléans et Canal—
A la pharmacie H. J. RIVET, coin Bienville et Chartres.
A la charge de T. Gonoselly.
Du Fleuve à la cyprière, entre Esplanade et Champs-Elysées—
A la pharmacie A. GRAMBOIS, coin Esplanade et Bourgogne.
A la pharmacie ERNEST HUBERT, 389 Esplanade.
A la pharmacie F. BACHLER, No 360 Royale, coin Français.
A la pharmacie ADRIEN BERET, coin des Champs-Elysées et Bons-Enfants.
A la pharmacie LÉON DUBREU, No 395 Claiborne, côté Nord.
A la charge de MM. J. B. Vinet et P. Buche.
Du Fleuve à la cyprière, entre Champs-Elysées et la section au-dessous du fossé ville—
A la pharmacie T. DAVIDSON, coin Victoire et Marigny.
A la pharmacie P. SHARPER, coin Craps et Esplanade.
A la pharmacie SEAMAN, coin Royale et Enghien.
A la pharmacie G. WALLES, coin Enghien et Dauphine.
A la pharmacie VON GOHREN, coin Louisa et Royale.
A la pharmacie ROSENFELD, coin Lesseps et Dauphine.
Les autres pharmacies.
A la charge de John M. Coss.
Par ordre de l'Association,
[illegible] F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.

### ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été reçues:

| | |
|---|---|
| Merchants' Exchange, St-Louis, liste additionnelle, par l'entremise du capt. J. B. Woods | $600 00 |
| Les collections suivantes à New-York, par MM. Levy & Scheuer, de la maison Levy, Loeb, Scheuer & Co. de la Nile-Orléans, à savoir: Wymand, Bird & Co., $50; Wm. Watson & Co., $50; Aldrick, Jadings & Clifton, $50; Parker Wilder & Co. $50; Haslehurst & Smith, $50; Low, Hairman & Co. $50; Woodward, Baldwin & Co. $50; Chase, Barbelow & Co. $50; Wendell, Fay & Co. $50; Keyser Townsend & Co., $50; Collin, Altemus & Co, $50; R. M. Smith & Co, $50; Woodward, Lawrence & Co, $50; A. D. Jouillard & Co. $50; Keyes, Spring & Dale, $50; A. M. Patterson, $50; Amoskeag Manufacturing Co., $25; Whitbright, Anderson & Co. $25; Total | 900 00 |
| Citoyens de Columbus, Ga., liste additionnelle, par l'entremise de L. O. Levy, Jr. | 52 40 |
| Arthur Parker, commis-voyageur pour Tillotson & Co., New York, par l'entremise de C. C. Lewis, Esq., secrétaire du N. O. C. R. R. | 25 00 |
| Citoyens de McKinney, Texas, par l'entremise de F. M. Emerson et la Banque du Canal | 150 00 |
| [illegible], par l'entremise de R. E. [illegible] | 5 00 |
| [illegible] | 5 00 |
| Employés de G. H. & S. A. R. R. Houston, Texas | 25 00 |
| Jas. H. Bullington, Covington | 50 00 |
| Fred. Foster, Dallas, Texas | 50 00 |
| Turnverein, Dallas, Texas | 100 00 |
| Wm. L. Lindsey, Chicago | 100 00 |
| James McShaw, Navasota | 10 00 |
| A. Feitel, Algiers, Louisiana | 10 00 |
| C. F. Tower, par l'entremise de W. A. Bartlett | 25 00 |
| McMorgan Frons, New York | 250 00 |
| R. J. Fry, pour les citoyens de Marshall, Texas, par l'entremise de Clapp, Bros & Co | 30 00 |
| Léon Bellaguet, Esq., gérant du Consulat de France, Nile-Orléans | 100 00 |
| Employés du Sunset Railroad, Houston Texas, par l'entremise du Germania National Bank | 85 00 |
| Négociants de Rockdale, Texas, par l'entremise de Kaufman & Runge et de la Hibernia National Bank | 50 00 |
| Allen Pinkerton, New York, par l'entremise du Col. Thos. N. Boylan | 30 00 |
| Gov. F. T. Nicholls | 100 00 |
| Geo. M. Lockwood, Washington, D. C. | 100 00 |
| Peters O. P. Morton, Washington D. C. | 75 00 |
| John P. Swan, Washington, D. C. | 33 00 |
| W. Carson, Henderson, Tenn. de Allen, Nugent & Co | 11 00 |
| Hon. W. W. Hore | 25 00 |
| R. Frank Howard, 132 rue Clark, Chicago | 5 00 |
| F. C. Whitham, Norwalk, Ohio | 2 00 |
| Produit d'un concert des pensionnaires du Fountain Springs House, Waukesha, Wis., par l'entremise de A. Cleveland, directeur | 404 00 |
| W. H. Barnes, Trésorier Pennsylvania Company, Pittsburg, Pa. | 250 00 |
| Citoyens de Sherman, Texas, par l'entremise de Thomas Randolph, caissier de Union National Bank | 100 00 |
| J. Pierpont Morgan, Treasurer District Relieving Committee, New York, par l'entremise de W. T. Halsey, Esq. | 4712 50 |
| Paul Tulane, Esq., par l'entremise du maire | 200 00 |
| Mrs Charles Morgan, par l'entremise de Chas. A. Whitney & Co. | 500 00 |
| Mrs C. A. Whitney, par l'entremise de Charles A. Whitney & Co | 500 00 |
| J. L. Macauley, Trésorier New York Cotton Exchange Yellow Fever Relief Fund | 1400 00 |
| A. B. Orr, Président New York Produce Exchange Yellow Fever Relief Fund | 1000 00 |
| Geo. Merritt, Cincinnati par l'entremise du Dr Choppin | 400 00 |
| Josephine L. Newcomb, New York, par l'entremise de l'Hon. E. Pilsbury, maire | 100 00 |
| Louisville Clearing House Association, J. M. Lindenberger, chairman | 500 00 |
| E. H. Howell, Son & Co., New York, par l'entremise de Delgado & Co. | 100 00 |
| Albert Wing, Albany, N. Y., par l'entremise de Delgado & Co. | 50 00 |
| Capt. Henry Roberts, du navire Mary E. Riggs, par l'entremise de Schultz & Co. | 150 00 |
| E. P. Dorr, chairman du comité Buffalo, N. Y., par l'entremise de l'Hon. E. Pilsbury, maire | 1000 00 |
| W. D. Cross, trésorier, Selma, Ala., par l'entremise de l'Hon. E. Pilsbury, maire | |
| John T. Howell, trésorier du N. O. & M. R. R., par l'entremise de D. B. Robinson | 50 00 |
| D. B. Robinson | 25 00 |
| A. A. A. (petite fille de 11 ans) Chalmette, Tex. | 5 00 |
| James O. Dwyer, Montgomery, Ala. | 20 00 |
| James Buckley | 10 00 |
| Employés du remorqueur Grand Lake | 30 00 |
| Citoyens de Henderson, Texas, par l'entremise de la Germania National Bank | 100 00 |
| Port Gibson, Miss., J. Pierpont Morgan, trésorier du comité de distribution, New York, par l'entremise de W. T. Halsey, Esq. | 1000 00 |
| Felix A. Dumas | 50 |

S. B. NEWMAN, Trésorier.

Nouvelle-Orléans, 29 août 1878.
30août—1f

Un pendant au fameux *veni, vidi, vici*. Un directeur de théâtre parisien (que nous ne nommerons pas), poursuivi par le guignon, vient de répondre à un ami de province qui lui demandait des nouvelles de son entreprise.

Et sa lettre ne contient que ces trois mots:

"*hoicté! — endetté! — embêté!*"

### Bulletin météorologique.

Jeudi, 29 août, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Géo | 86 | Memphis, Tenn | 74 |
| Corsicana, Tex | 91 | Mobile, Ala | 84 |
| Cairo, Ill | 82 | Montgomery, Ala | 73 |
| Cincinnati, O | 80 | Nashville, Tenn | 74 |
| Davenport, Iowa | 79 | New Orleans, La | 84 |
| Dubuque, Iowa | 80 | Omaha, Neb | 79 |
| Galveston, Texas | 81 | Pittsburgh, Pa | 85 |
| Indianola | 82 | Savannah, Géo | 82 |
| Keokuk, Iowa | 79 | Shreveport, La | 80 |
| Key West, Fla | 81 | St Louis, Mo | 79 |
| La Crosse, Wi | 78 | St Paul, Minn | 80 |
| Leavenworth, Kan | 81 | Vicksburg, Miss | 73 |
| Louisville, Ky | [illegible] | Yankton, D. T. | [illegible] |

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | 7.06 | Nashville, Tenn | 1.10 |
| Cairo, Ill | 13.08 | New Orleans* | 11.07 |
| Cincinnati, O | 7.00 | Omaha, Neb | 8.04 |
| Davenport, I | 1.11 | Pittsburgh, Pa | 0.00 |
| Keokuk, Iowa | 3.08 | Shreveport, La | 13.09 |
| La Crosse, Wis | 0.02 | St Louis, Mo | 13.04 |
| Leavenworth, K | 8.06 | St Paul, Minn | 1.04 |
| Louisville, Ky | 5.10 | Vicksburg, Miss | [illegible] |
| Memphis, Tenn | 0.0 | Yankton | 3.01 |

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS
Sergent Signal Service, U. S. A.

Le foie est roi.—Le foie est l'organe impérial de tout le système humain, attendu qu'il contrôle la vie, la santé et le bonheur de l'homme. Quand il est troublé dans son action propre, toutes sortes d'indispositions en sont le résultat. La digestion de la nourriture, les mouvements du cœur et du sang, l'action du cerveau et du système nerveux, sont en connexion avec les opérations du foie. Il a été prouvé avec satisfaction que "Green's August Flower" est sans pareil pour guérir les gens atteints de dyspepsie ou de la maladie du foie, et tous les nombreux symptômes qui résultent d'un mauvais état du foie et de l'estomac. Bouteilles d'échantillon pour essayer, 10 cents. Vendu dans toutes les villes du continent occidental. Vous verrez que trois doses [illegible] au [illegible]

MERES, MERES, MERES.—Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit les coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.
2 sept—

### ÉTAT DE LA LOUISIANE,
### Préposé à l'enregistrement des Votants de la Paroisse d'Orléans.

Nlle-Orléans, 29 août 1878.

Les lieux ci-dessous mentionnés ont été désignés comme bureaux d'Enregistrement pour les différents Wards de la ville, à savoir:

| | | |
|---|---|---|
| 1er Ward, | No 378 rue St-Charles, coin Melpomène. | |
| 2d | No 244 rue Carondelet, entre Delord et St-Joseph. | |
| 3e | No 6 rue Poeyfarre, coin St-Charles. | |
| 3e | No 265 rue Commune, entre Robertson et Claiborne. | |
| 4e | Rue des Remparts, coin Conti. | |
| 5e | Rue des Remparts, coin Ste-Anne. | |
| 6e | No 139 rue Hôpital, près Bourgogne. | |
| 7e | Coin Lapeyrouse et Claiborne. | |
| 8e | Coin Grands-Hommes et Poëte. | |
| 9e | Coin Grands-Hommes et Elmire. | |
| 10e | Coin Ste-Marie et St-Charles. | |
| 11e | Rue Washington, entre St-Charles et Prytanée. | |
| 12e | Au "Market house." | |
| 13e | Coin Nord-Ouest de la rue Magasine et Bordeaux. | |
| 14e | Rue Magasine, entre l'Avenue Peters et Octavia. | |
| 15e | A la Maison de Cour d'Alger. | |
| 16e | Maison de Cour. | |
| 17e | Coin Solennelle et Jefferson. | |

J. O. LANDRY,
Préposé.
30août—30f

Pompe à Vapeur Compagnie St. Bernard No 2.—REUNION MENSUELLE et TRIMESTRIELLE, le LUNDI, 2 septembre 1878, à 7 heures et demie précises du soir, au St. Bernard Club Room.
Règlements d'arrérages.
Par ordre du
Wm. LA MONNIER, Secrétaire. J. N. AUGUSTIN, Président.
20 août—3f

### Avis spécial.

A partir du lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue St Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
5 août—1m

Décédé, mercredi, 21 août, à deux heures et demie du matin, à l'âge de 20 ans, SALVADOR RODILES, né au Mexique.

Les journaux du Mexique sont priés de reproduire.

Décédé, [illegible] à 5 heures P. M., à l'âge de 21 ans, [illegible] COUZET, natif de [illegible], Hautes-Pyrénées. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. Le corps est exposé rue Dryades No 130, entre Poydras et Perdido.

De la part de son oncle Pierre et de sa tante.

Décédée hier, à 11 heures du matin, à l'âge de 8 ans, ADELINE MASSEYS, fille de feu Pierre Masseys et de Casilda Ducastaing. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 9 heures. Le convoi partira de la demeure de sa mère, rue de Chartres No 201, entre Dumaine et Ste Anne.

Décédée hier, à 5 heures et demie, P. M., Dame JULIE ROSSI, née REPETTO, âgée de 20 ans, native de France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles ce matin, vendredi 30 août 1878, à 9 heures très précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 192 rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine.

De la part de SES PARENTS et du CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS.

Club Dramatique Social No 1.—Les officiers et membres du Club Dramatique Social No 1 sont priés de se réunir à leur local à 8 heures et demie du matin pour assister à l'enterrement de Mme JULIE ROSSI, épouse de [illegible].

Par ordre du Président. J. B. THIERRY,
H. FOURMENT, Secrétaire.

Décédé, hier, à 2 heures P. M., à l'âge de 14 ans, JULES LACAZE, natif de Fourcet Mielant, Dépt du Gers, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 9 heures A. M. Le corps est exposé coin des rues St Louis et Bourbon.

De la part de sa mère et de M. Lasoul.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier à l'âge de 36 ans, le Sociétaire GUSTAVE LABARBE, né à St-Germain, département du Gers, France.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'AOUT sont priés de s'assembler CE MATIN, à l'Asile, pour assister à ses funérailles qui auront lieu à 9 heures.

Par ordre du Vice-Président,
J. LEBLANC.
L. SIMON, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nile-Orléans.—Décédé hier à minuit, à l'âge de 28 ans, le sociétaire CHARLES LABARRERE, né à Lomaque, Hautes-Pyrénées France. MM. les Sociétaires, et spécialement ceux de la catégorie du mois d'AOUT sont priés de s'assembler CE MATIN, à l'asile, à 8 heures pour assister à ses funérailles.

Par ordre du Vice-Président, J. LEBLANC.
L. SIMON, Secrétaire.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
Salut. Union. Force.
Orient de la Nouvelle-Orléans 30 août 1878.
T∴ C∴ F∴ A∴ L∴ A∴ [illegible] le regretté [illegible] de notre très cher F∴ Du F. De VILLENEUVE, âgé de 28 ans et natif de Bordeaux, (France). Les membres de la R∴ L∴ Solidarité No 24, et Foyer Maçonnique No 4, ainsi que les maçons en général sont priés de vouloir assister à l'enterrement, qui aura lieu ce matin à 9 heures. Le corps est exposé rue St. Louis No 128 près de rue Bourgogne.
Par mandement
[illegible] A. D. LEFEVRE, Sec.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe annuelle sera dite samedi 31 août à 7 heures A. M. à la cathédrale St Louis pour le repos de l'âme de dame veuve JOSEPH DERBES. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants.

ENTREPOT DE TAPIS.
17 ........ Rue de Chartres ........ 17

NOUS venons de recevoir et nous offrons AU RABAIS 500 rouleaux TAPISSERIES.
Manches à [illegible] rouges, laines;
TAPIS de tous genres et de toutes qualités;
TOILES CIREES pour planchers et tables;
STORES, Dessus de tables et de pianos,
RIDEAUX et Etoffes à meubles.
BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C. &C.
A. BROUSSEAU & SON.
4 juillet—

La maison M. A. BROUSSEAU a l'occasion de [illegible] changement dans les affaires de A. BROUSSEAU & SON.
Nlle-Orléans, 13 août 1878. 10f

### Société Peabody de subsistances.

Nile-Orléans 27 août 1878.

A tous ceux que cela peut concerner.

Attendu que la grande détresse résultant de la maladie régnante appelle l'assistance de toutes les personnes charitables, et offrant [illegible] un moyen de secours prompte et pratique, les soussignés ont formé une association pour répondre à cette nécessité et ils publient maintenant ce qui suit pour faire appel à la charité humaine invitant les citoyens compatissants à faire telles souscriptions de vivres qu'ils voudront.

Résolu que les soussignés ont organisé avec le consentement et l'approbation du maire de cette ville, une société de charité qui durera pendant tout le temps que régnera ici la fièvre jaune, sous le nom de

Société Peabody de subsistances de la Nouvelle-Orléans

dans le but de collecter des vivres, farines et autres articles alimentaires, et de les distribuer en rations aux indigens de la Nile-Orléans.

Le dépôt sera rue Tchoupitoulas 38, et les distributions ne seront faites que sur des réquisitions adressées au président par les officiers des diverses sociétés de charité de la ville. Il y sera répondu promptement.

F. DOLHONDE, Président.
ABRAHAM HIRSCH, Vice Président.
FRANK RODER. WM. PILARD.
W. H. DEEVES. JOHN A. MOORE, Jr.
C. C. CUMMINGS. WESLEY LAWRENCE
J. E. SINNOTT. WASH. MARKS.
J. K. NEWMAN.
BENJ. F. CHAMBERS, Trésorier. J. W. MADER, Sect. et Commissaire.

J'approuve cordialement le mouvement projeté ci-dessus.

(Signé) ED. PILSBURY,
Maire de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 27 août 1878.

Dans une réunion de l'Association Howard, tenue ce soir, les résolutions qui précèdent ont été référées à un comité spécial, elle dit comité a fait le rapport qui a été adopté à l'unanimité par les membres présents.

"Votre comité, nommé pour prendre en considération la proposition faite par la Société Peabody de Subsistances rapporte qu'il recommande la pleine approbation de cette organisation et qu'il lui fait un accueil cordial."

Approuvé: J. M. VANDEGRIFF,
Président de l'Association Howard.

Cette association se réunit tous les soirs à 6 heures au No. 77 rue Poydras, premier étage.

J. W. MADER,
Secrétaire de l'association Peabody de Subsistance.
29août—15f

## AUX DAMES!

Confections toile des meilleurs goûts,

Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, libre de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à mes frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers, ils sont bien faits, élégamment garnis de brodé ou de noir, et la partie supérieure est en lisséré blanc.

Le buste a de 28 à 42; nous en faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, poste ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau cadeau de Foster. Adressez toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO.,
173 à 265 E. Madison St. Chicago
23juin—

## J. THOMSON & BROS.,
Importateurs et Marchands de

## Voitures, Wagons
et matériaux à fabriquer les
## CHARRETTES,
Et fabricants de
Voitures légères et de Wagons à ressorts.
Tout à des prix raisonnables.
48 & 50 RUE DES REMPARTS
Coté Sud,
Entre Commune et Gravier.
11 août—3m


MAGASIN DE MUSIQUE DE
## GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
## PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000

sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Souvenez vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.

GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIANOS

NOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS" qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant. ORGUES des meilleures maisons.—Importation [illegible] de la musique [illegible].

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

S'adresser à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 à 20 de la rue Baronne.

## PHILIP WERLEIN,
No. 135, RUE DU CANAL.
Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud.
M. WERLEIN offre un assortiment de plus de
200 PIANOS ET ORGUES

Comprenant les célèbres
Pianos Chickering
qui sont sans rivaux.
Aussi—les excellents
Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés.
Aussi les
ORGUES renommées
ESTEY & MASON & HAMLIN.

Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.

PIANOS NEUFS pour $200 et au-dessus, pleinement garantis
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au-dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au-dessus.

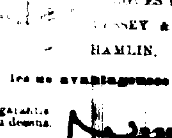

☞ Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.
☞ Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.
mai—

## H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 53 rue de Chartres et 26 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 78—1 an.

## PHARMACIE DUCONGE,
39 ........ RUE DE CHARTRES ........ 39
NOUVELLE-ORLEANS.
## A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorable ment connue un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy.
1er sept.—1 an.


Corporation catholique de St-Michel.

St. Jacques, 13 août 1878.

OU'IL soit connu de tous ceux que cela intéresse que nous, gardiens de la corporation ci-dessus mentionnée, afin de préserver l'état sanitaire de la paroisse, nous avons décidé aujourd'hui en séance publique de prohiber jusqu'à nouvel ordre les enterrements, dans notre cimetière, des corps de la ville de la Nouvelle-Orléans et d'autres sections de l'Etat, infectées de fièvre jaune.

E. BLOUIN, Président.
Gardiens.
N. S. LANDRY,
J. L. AYME,
F. DAMARE,
J. GENTIL,
F. B. DICHARRY.
Une copie correcte.
21 août—10f F. B. DICHARRY, secrétaire.

### Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LES membres de la Société Française du 2d district sont respectueusement informés par le soussigné qu'ils trouveront toujours à la Pharmacie de la rue Dauphine, près de l'encoignure Douane, des médicaments frais de premier choix.

Les prescriptions y sont exécutées, jour et nuit, selon toutes les règles de l'art.

LÉON ARLAUD,
Pharmacien de la Société Française.
8 août—1m— 30 rue Dauphine.

Bureau du receveur—New Orleans National Banking Association—No 3 1/2 rue Carondelet—Nlle Orléans, Lne., le 23 août 1878.—Les créanciers de cette Association sont notifiés qu'il leur sera payé, sur demande, un dividende de Vingt pour cent (20 o/o) sur le montant de leurs réclamations.

Ils devront se présenter munis du certificat émis par le receveur.

N. W. CASEY,
Receveur.
23 août—8f

## Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
## ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
26 ........ RUE CONTI ........ 26

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif;—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit en prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs. Il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-biliaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

## AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné, afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.

Propriétaire Alph. WALZ,
21 mars— 26 rue Conti.


A Vendre.

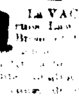

La VACHERIE située au [illegible] rues [illegible]

[illegible]
25août—6f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 août—CLASSE NO 205.
Tirage de 4 heures P. M.

| 1er | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | 7me | 8me | 9me | 10me | 11me | 12me | 13me | 14me |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 | 4 | 45 | 31 | 20 | 24 | 9 | 8 | 48 | 41 | 30 | 40 | [illegible] | [illegible] |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 29 août 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

### FIEVRE JAUNE.

COMME préservatif contre la fièvre jaune ainsi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le Indian Cordial, un composé mexicain purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.

Prix: Une Piastre la Bouteille.
Dépôt à la Nlle-Orléans chez
F. L. CUBAGHS, Droguiste,
28 juil—3m 27, rue Royale.


## C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

## Pierre dans la Vessie

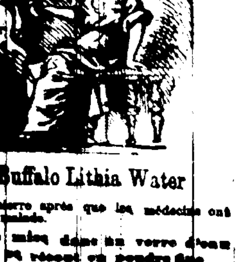


La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.

La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se réduit en poudre fine en trente heures.

Cas de M. C. Wolffe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne., 2 avril 1878.

A M. Thomas F. Goode,
Propriétaire des Buffalo Lithia, Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins; elles furent suivies de violentes attaques qui se déclaraient en moyenne deux fois par semaine et me tourmentaient. Je fus souvent soulagé en rendant des pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres fois d'un moindre volume. Je rendais aussi parfois du sable en assez grande quantité, et j'étais alors soulagé.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la "Buffalo Lithia Water," No 2, et je fis ce qu'il me recommandait. Une semaine environ après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et je rendis deux petites pierres. Je mis l'une d'elles dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trente heures elle se trouvait réduite en poudre fine. Cela m'inspira de la confiance et je résolus de continuer à prendre de la même eau. Je n'ai pas eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu ni pierre ni sable.

La douleur aux reins a entièrement disparu. J'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaitre que je dois la vie et le bien-être que j'éprouve maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez [illegible] C. WOLFFE.

[illegible] M. J. L. Lyons, droguiste en [illegible] 42 et 44, coin Gravier et [illegible]

[illegible] 1878.

[illegible]

J. L. LYONS